

l'entrée en 6<sup>e</sup>: le nombre des élèves juifs est limité à 20 % du nombre total des élèves (en Algérie le chiffre de 20 % avait été réduit à 14 % puis à 7 %) mais les élèves déjà scolarisés dans le secondaire pourront poursuivre leur scolarité.

Il n'y a pas de dérogation pour les enfants d'anciens combattants, contrairement à l'Algérie. Les élèves admis en vertu du *numerus clausus* seront choisis au mérite. En juin 1941 et en juin 1942, les élèves juifs doivent passer deux examens d'entrée en sixième: l'examen normal et l'autre réservé aux Juifs, destinés à choisir parmi eux, ceux qui pourront poursuivre des études secondaires. Dans ses souvenirs, le docteur Cohen-Hadria, Secrétaire Général de la SFIO en Tunisie, a souligné, ce qu'une telle expérience peut avoir de perturbant pour l'équilibre d'un enfant<sup>18</sup>.

La communauté a toujours considéré le développement de l'instruction comme le moyen de supprimer à terme la misère de la masse. Elle décide aussitôt de consacrer une part importante de son budget, au détriment d'autres besoins, au financement de nouvelles classes à l'école de l'Alliance, et d'une école privée fondée par quelques étudiants juifs pour aider leurs cadets.

c) Il n'y a pas d'enseignement supérieur en Tunisie, sauf une école de Droit rattachée à l'Université d'Alger. Les étudiants juifs de Tunisie sont compris dans le *numerus clausus* imposé en Algérie<sup>19</sup>. Les dossiers des étudiants de Tunisie sont confondus avec ceux d'Algérie. Aucune dérogation ne sera accordée aux étudiants de Tunisie, contraints d'interrompre leurs études, y compris les enfants d'anciens combattants.

d) Le 8 septembre 1942, les sportifs juifs sont interdits de compétitions: la Tunisie se prive du champion du monde de fleuret Faldini, du champion olympique de natation Gilbert Taieb, du champion de tennis Naccache.

### *L'occupation allemande (novembre 1942-mai 1943)*

Les Allemands s'installent en Tunisie en novembre 1942. L'armée française fait retraite et se concentre derrière Medjet-el-Bab, adossée à la Dorsale tunisienne. La population française est hostile aux Allemands, malgré les messages de Vichy qualifiant les Anglo-saxons d'agresseurs. La population arabe est attentiste.

#### *1) Les premiers contacts entre Juifs et Allemands*

Le responsable allemand de l'action anti-juive est le colonel SS Rauf. On apprendra après la guerre qu'il a été l'inventeur et le premier responsable de la chambre à gaz mobile<sup>20</sup>. Suivant un scénario connu, les Allemands veulent susciter des pogroms. La nécessité d'envoyer très vite leurs troupes, peu nombreuses, au

contact de l'armée française les en empêche. Le diplomate Rahn, détaché à Tunis, écrit à ses supérieurs :

L'incitation au pillage des magasins juifs, aux manifestations et aux pogroms, n'est pas possible aussi longtemps que nos troupes ne sont pas parvenues à la frontière algérienne<sup>21</sup>.

Quelques jours après leur arrivée, les Allemands arrêtent Moïse Borgel le président de la communauté et son gendre qui se trouve auprès de lui, son prédécesseur Félix Samama, le beau-frère de celui-ci et Jacques Cittanova, consul de Finlande à Tunis, Juif et haut-dignitaire de la franc-maçonnerie. Pour frapper et sensibiliser l'opinion à l'ordre allemand, Rauf décide de les faire fusiller. Le Bey intervient en leur faveur, Esteva élève une vigoureuse protestation auprès de Rahn :

Je viens d'apprendre que des soldats allemands ont procédé hier soir à l'arrestation de M. Moïse Borgel président de la communauté israélite de Tunis et de son gendre. J'élève une protestation énergique contre ces arrestations et demande la libération immédiate de ces personnes. Nous avons convenu que le gouvernement du protectorat restait seul responsable du maintien de l'ordre public sur le territoire de la Régence. Vous reconnaîtrez certainement que malgré le caractère délicat des circonstances dans lesquelles les troupes de l'Axe ont été amenées à établir, puis à étendre leurs bases en Tunisie, l'ordre public n'a jamais été troublé...

Je vous serais obligé d'effectuer, aussi rapidement que possible, une démarche auprès du général Nehring, afin que soient immédiatement libérées les personnes arrêtées hier soir et me soit communiqué l'engagement formel de ne plus faire de semblables opérations<sup>22</sup>.

Apprenant le lendemain, l'arrestation de Cittanova, Esteva écrit à nouveau à Rahn :

Je viens d'être informé de l'arrestation, par l'autorité allemande, de M. Jacques Cittanova, consul de Finlande. J'élève une protestation solennelle contre les procédés employés par le général Nehring, que j'estime incompatibles avec les assurances que vous avez bien voulu me donner touchant la compétence exclusive du gouvernement du protectorat en matière d'ordre public et le rôle purement militaire des Forces Armées du Reich en Tunisie<sup>23</sup>.

Lors de son procès, en 1944, Esteva évoquera ces lettres, déplorant qu'elles ne figurent pas au dossier. L'histoire retient la fermeté de l'Amiral, bien différente du silence de Pétain lors de l'arrestation du président du Consistoire Central, Jacques Helbronner. L'intervention du Bey, la protestation du Résident Général, impressionnent Rauf, qui s'étonne que des Juifs puissent susciter un tel intérêt. Elles sauvent les otages qui sont libérés au bout de huit jours. Les

cent otages parmi les dirigeants et les notables de la communauté qu'il interne à la prison militaire et qui seront responsables sur leur vie de l'exécution par la communauté des ordres reçus.

### 3) *La communauté à l'épreuve*

La communauté lance un appel à la mobilisation de la population juive. On mobilise par classes d'âge comme une mobilisation militaire. On insiste sur la menace qui pèse sur les otages.

Moïse Borgel dirige la communauté, assisté du Bâtonnier Elie Nataf, président honoraire, âgé de 54 ans, otage libéré au bout de quelques jours, avec six autres otages, pour faire fonctionner les services de la communauté. A ses côtés également, son fils Robert Borgel dont la classe d'âge n'est pas encore appelée, et Paul Ghez qui a la responsabilité directe du recrutement et des camps. Les exemptés pour raisons de santé, des professionnels non mobilisés en raison de leur âge, assurent quotidiennement des tâches dans les services de la communauté: comptabilité, habillement, nourriture, transport, campement, secrétariat, etc. Un véritable dilemme se pose aux dirigeants de la communauté: doit-on obéir aux ordres allemands? Que faire d'autre?: la guérilla est impossible dans un pays découvert, avec une population juive peu entraînée, peu apte au combat, non armée, entourée par une population arabe généralement hostile. Quelques jeunes bourgeois, pourront se dissimuler à la campagne, chez des non-juifs, mais la communauté comprend près de 70 000 personnes. En cas de refus, les SS procéderont eux-mêmes au recrutement par des rafles, comme ils avaient commencé à le faire et exécuteront des otages. Les autorités refusent de s'interposer entre les Allemands et les Juifs. Les Américains sont à 50 kilomètres de Tunis. On pense qu'ils y entreront rapidement. Pour les dirigeants de la communauté, l'essentiel est de gagner du temps, et d'éviter l'irréparable. La population solidaire répond à l'appel. 5 000 travailleurs, reconnus aptes par un Conseil de révision composé de médecins juifs, sont mobilisés entre le 9 et le 20 décembre, répartis à Tunis et à l'intérieur dans la zone du front. La communauté nourrit les travailleurs, désigne pour chaque camp des responsables, des médecins et des infirmiers mobilisés avec leur classe d'âge. Elle leur verse un pécule, et aide les familles nécessiteuses privées de leur soutien. Pour financer cette charge exorbitante et exceptionnelle, la communauté établit un impôt spécial, en fonction du patrimoine de chacun. La population juive s'y soumet comme elle se soumet au recrutement. Il y a un magnifique élan pour sauver la vie des otages et pour améliorer le sort des travailleurs dans les camps. Le recrutement se poursuit durant les six mois d'occupation. En février 1943, Paul Ghez obtient le principe d'une relève des travailleurs partis en décembre.

Allemands décident alors de lancer une vaste propagande anti-juive. Ils ont recours au PPF. Guilbaud, envoyé par Marion en Tunisie, organise cette propagande avec l'aide de Claude Martin, professeur à Tunis, auteur d'une thèse sur l'histoire des Juifs d'Algérie, et d'autres militants doriotistes. Ils publient un journal, disposent d'une émission anti-juive à Radio-Tunis, dénoncent les Juifs comme responsables des bombardements. Malgré leurs efforts, cette propagande n'a pas d'effet profond sur la population française de la Régence.

## 2) *L'épreuve de force*

Le 8 décembre, Rauf convoque Moïse Borgel et le grand rabbin. Il exige que le lendemain à 8 heures, la communauté lui présente 3000 travailleurs équipés de pelles et de pioches. Il précise qu'en cas de refus, les SS procéderont eux-mêmes au recrutement et à des représailles sur la population juive. Cette exigence est impossible à satisfaire; la communauté, organisme de culte et de bienfaisance, n'a aucune autorité pour lever 3000 travailleurs. La communauté se tourne vers le Bey et le Résident Général. Elle leur demande de prendre leurs responsabilités et de suspendre l'exécution de cet ordre impossible. Les deux dignitaires prêchent patience et obéissance. L'installation des forces allemandes a défait Esteva; il est sans volonté, incapable de réagir. Il accepte cependant d'intervenir, puis fait savoir à minuit à Moïse Borgel que tout délai est refusé. Le lendemain 120 hommes seulement ont répondu à l'appel de la communauté. Rauf est furieux. Il bat les malheureux volontaires, et organise des rafles en ville. Les SS, renseignés par des voyous arabes arrêtent tous les passants juifs. Paul Ghez s'interpose. Il se présente en officier de réserve de l'armée française. Il propose d'organiser un recrutement si on lui donne le temps nécessaire et si les rafles cessent. Il écrit dans son journal:

Pendant que le chef des SS vocifère, je fais mentalement le bilan de la situation. Nous sommes bien petits devant une force colossale qui se déchaîne.

Je regarde à ma droite le groupe pitoyable des prisonniers mornes et silencieux. Je distingue la barbe de l'officier, je vois un enfant qui frissonne de peur.

Que vont-ils devenir? Le devoir est tout tracé. Il faut les sauver à tout prix<sup>24</sup>.

Le ton militaire de Paul Ghez, ses décorations, impressionnent Rauf. Il finit par accepter mais pose ses conditions: il ne rendra pas les raflés, il laissera la communauté organiser le recrutement en précisant que tous les Juifs de 17 à 45 ans devront être au travail au fur et à mesure des besoins des armées allemandes. De plus, il choisit

#### 4) *La vie dans les camps*

Mille travailleurs sont affectés à Tunis et dans ses environs et rentrent chez eux tous les soirs. 4 000 sont dans la zone du front, dont un millier à la disposition de l'armée italienne. Le régime des camps allemands est très sévère: les hommes sont astreints à de lourds travaux, ils sont souvent punis. L'hygiène est sommaire. Les maladies, les poux, la gale, sont le lot quotidien malgré les efforts des jeunes médecins. Le camp de Bizerte est le plus dur: la ville et son port, sont l'objet de bombardements quotidiens de l'aviation alliée; les SS sont particulièrement féroces, et battent les travailleurs, dont certains tentent de s'évader: ceux qui sont repris sont fusillés, malgré les protestations de la communauté. La communauté exécute un travail de termites pour vider les camps: achats de consciences, statistiques tronquées, réquisitions préalables par des services officiels français et tunisiens complices. La vie des camps a été décrite dans les ouvrages publiés en Tunisie immédiatement après la guerre, et par Jacques Sabille<sup>25</sup>.

D'aucuns ont critiqué l'action de la communauté. On l'a accusée d'avoir exempter les jeunes bourgeois. Michel Abitbol a rapporté cette accusation<sup>26</sup>.

Les jeunes bourgeois ont été mobilisés avec leurs classes respectives, comme les autres éléments de la population. Certes, certains ont pu échapper à l'ordre de mobilisation en se cachant chez des amis non-juifs; d'autres ont pu obtenir une réquisition d'un service officiel les exemptant des camps, voire un classement dans un service auxiliaire grâce à la complaisance d'un médecin, mais on ne saurait généraliser à partir de quelques cas. Comme exemple des brutalités commises à Bizerte, M. Abitbol cite le cas de Lucien Naccache, battu par les SS. Naccache, champion de tennis, appartenait à l'une des familles les plus riches de la régence, et son père avait été longtemps dirigeant de la communauté. Paul Ghez écrit:

Mes collègues et moi-même sommes de plus en plus sollicités par des connaissances, par des parents qui nous demandent de dispenser leur enfant sous un prétexte quelconque. Nous avons décidé d'être intraitable et de n'accorder aucune faveur à quiconque... Nous ne faisons exception que pour les militants politiques notoirement connus qui risquent, s'ils ont dénoncés, de terribles représailles. Nous faisons disparaître leurs noms ou nous leur délivrons des certificats de réforme<sup>27</sup>.

L'action de grignotage est menée par la communauté sous le couvert du service de l'inspection des camps, dirigé par Henry Sfez, prisonnier de guerre évadé et responsable d'un réseau de résistance en liaison avec l'Intelligence Service. Sur 5 000 travailleurs partis en décembre, il n'en restera que 1 500 en mai 1943<sup>28</sup>.

Les Allemands procèdent également au recrutement de travail-

leurs Juifs dans les villes de l'intérieur. A Sfax et à Kairouan, les travailleurs ont peu de tâches à accomplir. La situation est dramatique à Sousse, où tous les Juifs de 18 à 50 ans sont mobilisés, portent l'étoile jaune et sont astreints à des travaux pénibles, encadrés non par des Allemands mais par des militants du SOL maniant la trique et le fouet. C'est le seul cas où des Français de Tunisie prêtent la main aux Allemands pendant l'occupation pour des mesures anti-juives. Au moment de l'évacuation de Sousse, les Allemands veulent fusiller tous les travailleurs. Ils en sont empêchés grâce à l'action énergique du contrôleur civil et commissaire de police Samaran, et aussi au sang-froid du responsable juif du camp Albert Ganem.

##### **5) L'amende de 20 millions**

Le 21 décembre, alors que la communauté se débat pour le recrutement et l'entretien des travailleurs, Rauf exige le paiement pour le lendemain, d'une amende de vingt millions, faute de quoi il fera fusiller des otages et le président Moïse Borgel.

Cette somme est impossible à réunir, d'autant que la bourgeoisie juive supporte déjà la charge des dépenses occasionnées par le recrutement qui atteignent en moyenne un demi-million par jour. La communauté se tourne vers l'amiral Esteva. Ce dernier estime criminel de laisser fusiller des hommes pour une question d'argent. Les Allemands ont interdit au gouvernement d'aider la communauté et exigent que ce soit les Juifs qui payent car ils «sont responsables de la guerre». Esteva donne ordre à la caisse foncière de prêter vingt millions à la communauté. La caisse foncière ne peut statutairement prêter que contre garantie hypothécaire. La communauté réunit les notables dans la soirée. Le procès-verbal de la réunion est conservé aux archives au CDJC<sup>26</sup>. Spontanément, pour sauver les otages, les notables donnent en gage leurs domaines et leurs immeubles. En raison de l'urgence, Esteva dispense la caisse foncière de faire expertiser les gages<sup>30</sup>. Le lendemain soir, la somme est remise à Rauf.

Rauf impose également des amendes aux Communautés de Sousse, Sfax (à deux reprises), et Gabès. Esteva intervient et ordonne aux banques locales d'avancer les fonds aux Communautés. Rauf se rend un samedi à Djerba, avec ses S.S. Il exige la remise de 50 kilos d'or. En raison du danger, le grand rabbin fait le tour de l'île en auto, et réunit le poids exigé. On doit constater qu'à chaque fois, la solidarité de la population juive et l'intervention d'Esteva sauvent les otages.

##### **6) Les pillages et les réquisitions mobilières**

Les premiers jours de l'occupation, les soldats allemands procèdent à des pillages dans les immeubles du quartier de la Hara, «le ghetto tunisois», où vit une population juive misérable. La commu-

nauté proteste, fait valoir qu'il s'agit de pauvres gens. Elle s'attire la réponse suivante: «Les soldats allemands en guerre ont besoin de quantité d'objets. Ils ont ordre de les prendre chez les Juifs responsables de la guerre.» Moïse Borgel veut éviter à tout prix le contact direct entre la soldatesque allemande et la population, d'autant que les plus démunis sont frappés, et que les pillages sont parfois accompagnés de viols. Il représente aux SS que la succession de pillages entraînera une révolte des travailleurs des camps, qui voudront être à Tunis pour défendre leurs familles. Il propose que toutes les demandes soient formulées à la communauté qui s'efforcera de les satisfaire. L'argument porte. Les SS acceptent de faire interdire le ghetto à l'armée allemande par des patrouilles de police militaire. La communauté fournit toutes les «commandes» qui lui sont adressées sous menace de fusiller les otages. Elle procède quand elle le peut par voie d'achats, mais généralement par voie de réquisitions supportées par la bourgeoisie, qui manifeste là encore sa solidarité.

Tous les appareils de radio appartenant à des Juifs, des centaines d'appareils photographiques, des montres, des objets d'art, des services de table, des fourrures, sont enlevés par les Allemands.

La communauté accomplit une besogne ingrate mais évite ainsi les pillages et des souffrances moins matérielles. Le PPF ne voulant pas être en reste sur les Allemands, expulse manu militari les occupants de deux immeubles en plein centre de Tunis, tous Juifs, en faisant main-basse sur les meubles et les bijoux. Cet acte de Français indignes l'amiral Esteva. Il ordonne à la Police de réintégrer les occupants et de déloger les membres du PPF. L'ordre est exécuté mais les objets précieux ont disparu. Esteva promet des poursuites judiciaires qui ne vinrent jamais. Paul Ghez commente ainsi cet événement:

Ces pauvres gens n'ont pu emporter que les effets qu'ils avaient sur eux. Ils ont dû abandonner leurs couvertures, leurs bijoux, les provisions.

Les agresseurs se sont installés dans les appartements et ont entrepris immédiatement le déménagement d'une grande partie des meubles et des effets.

C'est révoltant. Mais c'est surtout bien triste. Ce sont des Français. Ces messieurs n'ont pas caché que ce n'était qu'un commencement, et que d'autres maisons devaient être conquises suivant la même tactique...<sup>31</sup>

### **7) Les déportations**

Les Juifs de Tunisie ont également leurs martyrs de la déportation.

a) Les premières victimes sont un commerçant d'Hammamet Scemla, et ses deux fils. L'aîné, élève de l'Ecole polytechnique a combattu sur le front de France en 1940. Le cadet reçu au concours en 1941, n'a pu entrer à l'Ecole en raison des lois raciales. Les deux jeunes gens, avides de combattre, ont projeté de traverser les lignes

et de rejoindre les troupes françaises. Leur père décide de les accompagner. Ils sont trahis par le passeur musulman. Paul Ghez tente de les sauver. Il soutient aux Allemands que les jeunes gens voulaient échapper au travail obligatoire; il réclame qu'ils lui soient remis pour être envoyés au camp de Bizerte. Les Allemands sont intraitables. Les trois hommes sont déportés puis décapités à la hache.

b) En février 1943, les membres du PPF dirigés par un journaliste, ancien collaborateur de Peyrouton, procèdent à l'arrestation d'une cinquantaine de personnalités françaises: hauts-fonctionnaires, magistrats, officiers supérieurs en retraite, des dirigeants de partis politiques de gauche. Parmi eux des Juifs: Victor Silvera, haut-fonctionnaire à la Résidence Générale, pupille de la Nation, le docteur Goldzeiguer, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, le docteur Benjamin Levy, dirigeant du Parti Radical, Serge Moati, journaliste socialiste, et le bâtonnier Victor Cohen-Hadria, dirigeant de la communauté, qui n'appartient à aucun parti politique, arrêté en l'absence de son frère, Secrétaire Fédéral de la SFIO.

Arrêtés par des Français, ils seront déportés en Allemagne. Ils seront ensuite transférés à Paris, à la prison des Tourelles, puis relâchés à l'exception des Juifs, libérés plus tard, sur l'intervention d'Esteva. Le docteur Levy et le bâtonnier Cohen-Hadria seront à nouveau pourchassés par les hommes du PPF repliés à Paris après la libération de la Tunisie. Ils seront arrêtés, déportés à Auschwitz et gazés<sup>32</sup>.

c) Des Juifs membres de réseaux locaux de résistance (Cohen, Dana, Kharoubi) seront pris et déportés.

d) Des travailleurs récalcitrants, des collaborateurs de la communauté imprudents, seront déportés en leur qualité de Juifs: cinq de Tunis, quatre de Sousse.

Sur quarante Juifs déportés de Tunisie, dix-sept ne reviendront pas.

### 8) *L'étoile jaune*

Dans une lettre à l'Amiral Esteva, le conseiller de Font-Reaux évoque une demande allemande du 20 mars 1943, visant à imposer aux Juifs le port de l'étoile jaune. On a mis en doute cette demande, car Rauf imposait généralement des sujétions aux Juifs sans passer par les autorités françaises. On a accusé de Font-Reaux d'avoir prétexté une demande allemande pour imposer le port de l'étoile jaune. Rien ne le confirme. Dans sa lettre à Esteva, de Font-Reaux expose honnêtement les objections formulées par Lamotte:

— Les Italiens exigeraient que les Juifs italiens soient exemptés du port de l'étoile jaune. Seuls les Juifs français et tunisiens sur lesquels la France a autorité seraient concernés, ce qui serait une atteinte à son prestige.



— Le Bey serait très mécontent de cette mesure qui frapperait ses sujets israélites.

— Les Juifs seraient ainsi désignés à la vindicte de la populace arabe, et des troubles pourraient survenir.

Il prépare néanmoins le texte qui doit être appliqué dès le 1<sup>er</sup> avril et le communique à la communauté. L'échéance passe et l'on n'entend plus parler du projet. Un mois plus tard, Tunis est libéré... D'après les souvenirs des dirigeants communautaires, Lamotte usant de son influence sur le bey et le résident a évité aux Juifs de Tunisie le port de l'étoile jaune.

### 9) *Attitude de la population à l'égard des Juifs*

Les hauts-fonctionnaires français, y compris ceux qui passaient pour réactionnaires, ont eu, pendant l'occupation, une attitude très correcte à l'égard de la population juive. Moïse Borgel est souvent réconforté et conseillé par des collaborateurs directs d'Esteva, comme Vimont, futur ambassadeur à Moscou, qui sera déporté par les Allemands, Binoche, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien ou Charles de Saint-Paul, directeur des services de la main-d'œuvre.

En pleine occupation, Mgr Gounot, revêtu de ses habits sacerdotaux, se rend au siège de la communauté israélite pour témoigner de sa sympathie.

Cette visite a un écho profond parmi les catholiques de Tunisie. On se plaît à imaginer l'écho d'une visite de Mgr Suhart ou de Mgr Gerlier, au grand rabbin de France ou au Consistoire, sous l'occupation. Les dignitaires de la cour beylicale, la haute bourgeoisie musulmane, manifestent aussi leur sympathie active. Certains cachent des travailleurs juifs évadés dans leurs propriétés. Le Premier ministre Chenik et le Cheik El Medina, Aziz Djelouli, sont en liaison constante avec la communauté par l'intermédiaire du bâtonnier Nataf. Ils informent des projets de rafles, réquisitionnent au nom du Bey des jeunes gens qui échappent ainsi au travail obligatoire, interviennent en faveur des otages. La population française préoccupée de son propre sort, est dans l'ensemble indifférente au sort de la population juive, malgré quelques beaux gestes de solidarité, ou à l'opposé les exactions des membres du PPF. La population italienne est ouvertement hostile, ainsi que certains éléments de la population musulmane, parmi les couches sociales les plus démunies, ou une frange du mouvement nationaliste, le Destour, animé par le docteur Habib Thameur. A La Marsa des scouts musulmans, assurés de l'impunité par la Kommandantur, n'hésitent pas à arrêter et à molester des Juifs. Il faudra l'intervention du Bey Moncef alerté par le rabbin de La Marsa, Yomtob Kalfon, qui délèguera le Premier ministre Chenik pour faire cesser ces agissements. A Gabès, des soldats allemands et des journaliers arabes pillent des magasins juifs.

**10) Le bilan**

A la fin de l'occupation allemande, le bilan des victimes juives s'établit ainsi:

— Travailleurs tués sous les bombardements:	24
— Travailleurs fusillés par les Allemands lors des tentatives d'évasion (principalement à Bizerte):	8
— Travailleurs fusillés par les Allemands, victimes d'actes de sadisme:	3
— Travailleurs décédés par accidents:	2
— Travailleurs disparus (probablement fusillés par la gendarmerie allemande au moment de l'évacuation):	2
— Déportés non revenus des camps:	17

On s'est interrogé sur l'action de la communauté. La situation de la Tunisie est radicalement originale: l'occupation allemande a duré six mois; au moment où les Allemands décident de s'en prendre à la population juive, les forces américaines sont à 50 kilomètres de Tunis. Cette perspective conduit les dirigeants de la communauté à tempérer: ils savent que les renforts alliés débarquent en Algérie et au Maroc, que les Allemands reculent en Lybie et que les Alliés auront le dessus sur le front tunisien. Leur but est d'éviter le massacre de la population juive, d'obtempérer aux exigences allemandes en les freinant autant que possible, en attendant la prochaine arrivée des troupes alliées. Paul Ghez, définit ainsi son engagement du 9 décembre:

Nous avons arrêté la rafle allemande, mais nous avons assumé une effroyable responsabilité. Il n'y a plus à réfléchir à présent. Il faut organiser, veiller sur nos jeunes gens, limiter les souffrances, éviter les pogroms.

Je suis engagé dans un combat féroce dont l'enjeu est l'existence de la population juive.

L'adversaire semble avoir tous les atouts. Nous lutterons quand même par tous les moyens.

Car il nous reste malgré tout un grand espoir: la délivrance<sup>33</sup>.

Tenir jusqu'à l'arrivée des Alliés dont on entendait le canon depuis Tunis, dont les travailleurs dans leurs camps, assistaient à l'avancée, tel est le mot d'ordre du président Moïse Borgel. En s'interposant entre la population et les Allemands, la communauté a sauvé la vie des otages, et éviter le maximum de pertes.

***La libération et la lutte pour l'abrogation des lois raciales***

Le 8 mai 1943, Tunis est libéré. Les Forces alliées, les Forces